

**FOUILLE  
ARCHÉOLOGIQUE**

**RUMIGNY**

**ZONE 2 DÉCAPÉE**

**OBSERVATIONS DE  
LA GRANDE ET DE  
SON ORGANISATION**



PHOTO : Nettoyage d'un plot et prises de mesures pour enregistrement © SAAM

Service Archéologie préventive d'Amiens Métropole (SAAM)

La quatrième semaine a été entièrement consacrée au décapage mécanique de la zone 2 de l'aire de fouille prescrite, soit environ 2700 m<sup>2</sup> restant à ouvrir. Cette phase consistait à dégager l'emplacement de la grange détectée dès le diagnostic archéologique et évaluer la proportion des structures des périodes Hallstatt et Moyen Âge. De manière encore assez peu intrusive, nous avons également effectué un repérage au sol des potentiels effondrements correspondant aux tracés des carrières souterraines.

Le réseau souterrain paraît actuellement se limiter au cœur de la parcelle fouillée. Largement remblayé ou effondré, ce dernier ne répond pas, pour l'heure, aux fameuses légendes des souterrains qui relieraient Rumigny au château de Boves ! Plus raisonnablement, il s'agit d'une zone d'extraction faiblement profonde qui a été employée à y extraire un mauvais calcaire propre au fourrage des murs, c'est-à-dire la maçonnerie entre

les deux parements en pierre de taille. L'emploi de cette dernière au niveau de l'accès de la galerie laisse entendre une seconde phase d'utilisation, comme cellier. Dans l'attente des investigations mécanisées en fin de fouille, aucune trace manifeste d'une activité humaine n'est détectable pour le moment à l'intérieur de ce réseau. Une dernière information qui a son importance : la grange et ses enclos s'établissent postérieurement à l'effondrement de ces galeries.

La grange est un édifice d'une quinzaine de mètres de long sur huit mètres de large. Elle se compose de trois nefs dont le vaisseau central mesure quatre mètres de large. Les fermes de la charpente de couverture s'appuyaient sur des plots internes au nombre de dix. Le sol interne était en terre battue. Sa fouille devrait permettre d'étudier la répartition spatiale des petits objets perdus. On saura ainsi si des travées avaient des fonctions spécifiques

de stockage. Dans l'angle nord-est on remarque une concentration de clous de ferrage par exemple.

Cette grange prend place au sein de plusieurs enclos géométriques s'organisant par rapport à l'actuelle route de Sains. Ces clôtures recouvrent un double système fossoyé de type basse-cour de motte castrale ou enceinte défensive communautaire, encore trop rarement mis au jour par l'archéologie. Pour l'amiénois, il s'agirait de la troisième attestation archéologique après les sites de Méaulte et Démuin. Cette découverte majeure pour l'histoire de la formation du village de Rumigny nécessite une profonde relecture du parcellaire ancien. En tout état de cause, la construction du manoir et de ses dépendances agricoles que nous fouillons actuellement correspondrait à un profond bouleversement parcellaire à l'orée de l'époque moderne.